



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Negociations-dans-la-construction-L-Alliance-syndicale-annonce-le-declenchement>

Négociations dans la construction â€” L'Alliance syndicale annonce le déclenchement d'une grève générale illimitée dès minuit

Date de mise en ligne : dimanche 16 juin 2013

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 16 juin 2013 - Le 17 juin sera une journée triste pour l'industrie de la construction. L'Alliance syndicale annonce le déclenchement d'une grève générale illimitée débutant lundi à minuit. « Aucun travailleur ne voulait en arriver à ce moyen ultime. La partie patronale ne nous laisse pas le choix », a déclaré le porte-parole de l'Alliance syndicale Yves Ouellet.

Dans tous les secteurs, les hausses salariales proposées sont en bas de la cible de l'indice des prix à la consommation. « Comme nous l'avons indiqué hier, nous sommes prêts à négocier, mais pas à n'importe quel prix », a indiqué le porte-parole de l'Alliance syndicale. Malgré les efforts déployés par les équipes de négociation syndicale, il a été impossible d'en arriver à une entente qui protégeait le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs de la construction.

« Nous avons plusieurs fois dénoncé l'attitude arrogante de la partie patronale dans les dernières semaines. Malheureusement, les discussions des derniers jours n'ont fait que confirmer la mauvaise foi de ceux-ci. Leurs demandes rétrogrades et appauvrissantes sont inacceptables et mènent 175 000 travailleurs vers une grève illimitée », a rappelé M. Ouellet.

De plus, dans le secteur institutionnel, commercial et industriel (IC-I), l'Association de la construction du Québec (ACQ) maintient ses demandes quant à la réduction de la rémunération pour les heures supplémentaires, l'élargissement de la plage horaire de travail, la récupération des heures d'intempéries le samedi à temps simple et une mobilité provinciale accrue. Ces exigences de la partie patronale sont inacceptables pour les travailleurs de la construction et rendent toute entente impossible.

« Les patrons doivent entendre raison et respecter nos travailleurs qui sont la pierre angulaire de leurs entreprises. Nous sommes conscients que cette grève aura des conséquences, mais nos travailleurs doivent protéger leurs conditions de travail et le bien-être de leurs familles. Nous espérons que ce conflit pourra se régler rapidement », a ajouté le porte-parole de l'Alliance.

À partir de minuit, tous les secteurs de la construction seront en grève pour la première fois depuis 1986. Des piquets de grève seront installés à l'entrée de plusieurs chantiers et les travailleurs sont invités à se mobiliser pacifiquement. L'Alliance syndicale rappelle qu'il est important que toutes ces actions se fassent dans le calme et le respect.

Enfin, l'Alliance syndicale souhaite s'adresser directement aux entrepreneurs en construction du Québec. « Plusieurs entrepreneurs laissent entendre à leurs employés que leur emploi serait menacé s'ils ne se présentent pas au travail demain en respect de la grève annoncée par l'Alliance syndicale. C'est faux. Ce genre d'attitude mène à une dégradation des relations de travail. Le droit de grève est un droit reconnu et légalement reconnu. Les patrons devraient au moins respecter ça », a conclu Yves Ouellet.